

SCI CONFOLENT-LOISIRS
43590 Beauzac
04 71 61 43 31
Email : confolensloisirs@wanadoo.fr

LOCATION DE SALLE ET GÎTE DE SEJOUR

UTILISATION

La salle et le gîte de séjour peuvent être utilisés par des associations ou particuliers pour des banquets, cérémonies, vin d'honneur, réceptions, repas, réunions, séminaires, concours de cartes, loto...

Ils ne pourront être utilisés à des fins contraires à l'ordre public, à la sécurité et aux bonnes mœurs.

La société se réserve le droit de refuser la location en cas de demande ne respectant pas ces conditions, voire de dénoncer unilatéralement et sans indemnité, une autorisation donnée s'avérant ne pas respecter ces conditions.

RESERVATION

La réservation ne pourra être faite plus d'un an à l'avance et devra être confirmée dans les trois mois qui précèdent son utilisation, faute de quoi elle sera automatiquement annulée. Un acompte de 30% sera demandé à la réservation. Sauf raison majeure, il ne sera pas restitué en cas d'annulation un mois avant la date prévue.

OBJET DE LA LOCATION

L'établissement possède deux habitations reliées par une cour fermée, appelées «La Grange» et «La Chapelle».

DANS LE BÂTIMENT « LA CHAPELLE »

-Une salle de 70 mètres carrés d'une capacité maximum de 70 personnes, dotée d'arrivées électriques, équipée de sanitaires et d'une kitchenette avec évier, réfrigérateur, réchaud électrique, micro-ondes, vaisselle.

Cette habitation comporte quatre chambres à deux lits et une chambre à quatre lits pour un total de couchages de 12 personnes. Toutes les chambres sont équipées d'une salle de bains avec douche, lavabo et wc.

DANS LE BÂTIMENT « LA GRANGE »

Il s'agit d'une maisonnette qui comporte une petite salle (peut servir de dortoir) au rez de chaussée et de trois chambres à l'étage, chacune équipée d'une salle de bains avec WC. Capacité de 6 à 11 couchages.

CAUTION

Une caution de **250 euros**, selon la formule choisie, devra être versée par le demandeur :

- au moins trois mois à l'avance, si la réservation est faite plus de trois mois avant la date ;
- au moment de la réservation, si celle-ci est faite moins de trois mois avant la date.

Cette caution **SERA CONSERVEE**

- si la manifestation n'a pas lieu et que son annulation n'a pas été signalée au moins un mois avant la date prévue ;
- si une remise en ordre correcte n'a pas été faite ou s'il est constaté des dégâts.

Cette caution pourra venir en déduction du coût de la location.

CONDITIONS GENERALES

Les utilisateurs sont tenus de rendre la salle dans un bon ordre après chaque manifestation. Les utilisateurs devront fournir une attestation d'assurance pour des manifestations qu'ils organisent et se conformer aux dispositions de sécurité prévues dans les établissements recevant du public.

GÎTE DE SEJOUR – TARIFS (A partir de 10 personnes)

Une nuit	21 euros par personne
Week-end	40 euros par personne
Quatre nuits (lundi/vendredi)	80 euros par personne
Semaine (8jours/7nuits)	140 euros par personne

Le petit déjeuner est compris. Repas : (option) à partir de 10 euros.

Classes vertes, centres de loisirs, groupes d'enfants... tarifs spéciaux sur demande.

LOCATION DE LA SALLE :

180 euros de 10 heures à 18 heures ou 19 heures à 3 heures
250 euros de 10 heures à 3 heures

Ménage (en option) : Grange – Chapelle : 100 euros.

ETAT DES LIEUX

Toute location sera précédée et suivie d'un état des lieux.

Confolens-Loisirs – SCI au capital de 1534.49 euros – siège social Confolens 43590 Beauzac.
RCS Le Puy-en-Velay 349 629 717 00019 NAF : 702A